

Paris, le 16 décembre 2024

Cyclone Chido à Mayotte La Fédération APAJH met en place un dispositif d'urgence afin de rester aux côtés des mahoraises et des mahorais

Le 14 décembre, le cyclone Chido a durement touché l'île de Mayotte, 101^e département français, causant des décès et des dommages matériels majeurs. La Fédération APAJH, association militante pour les droits des personnes en situation de handicap et employeur de l'Economie Sociale et Solidaire depuis la naissance du département, réaffirme son soutien aux mahoraises et mahorais et met en place un plan d'actions pour les accompagner dans ces temps tragiques et douloureux.

« Depuis ce week-end, nous ne pouvons que penser à nos concitoyens mahorais qui font face à une catastrophe naturelle, qui laisse aujourd'hui de graves séquelles autant humaines, malheureusement, que matérielles » affirme Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH. *« A titre personnel et en tant que président de la Fédération APAJH, j'apporte mon soutien total à toutes et tous, personnes en situation de handicap et leurs proches, et aux 200 salariés de la Fédération sur place. »*

Le temps de l'urgence

Parallèlement, le travail des secours doit être facilité. Tout en respectant les consignes des autorités, la Fédération APAJH développe des actions pour s'assurer de la sécurité et de la santé des personnes accompagnées, militants bénévoles et professionnels sur place.

« Les dégâts colossaux rendent extrêmement difficiles les contacts par mail et téléphone » poursuit Jean-Louis Garcia, *« ce week-end, nous étions tous impuissants face à cette situation. Nous avons réussi à échanger avec quelques professionnels et militants, mais encore trop de personnes ne peuvent être contactées et les dégâts causés ne peuvent que nous inquiéter concernant l'accompagnement des plus vulnérables. »*

Maintenir le contact avec les mahoraises et mahorais

Cette catastrophe naturelle d'une ampleur exceptionnelle nécessite le déclenchement d'un dispositif adapté. En premier lieu, une cellule psychologique sera mise en place dans les meilleurs délais pour accompagner tous ceux qui en ressentent le besoin.

« Aujourd'hui, le plus urgent est de s'assurer de l'état de santé des personnes que nous accompagnons et des professionnels » complète Jean-Christian Sovrano, directeur général de la Fédération APAJH. *« L'APAJH tente de contacter directement les collègues de toutes les structures mahoraises par SMS. »* Parallèlement, une adresse mail spécifique a été créée pour recueillir les besoins des établissements et services, et envisager des solutions à court, moyen et long terme.

« Nous sommes conscients que face à la désolation actuelle, il va nous falloir aider, réparer, reconstruire, accompagner les détreesses. Mahoraises et mahorais, pouvoirs publics, associations, Vous pouvez compter sur la force collective du mouvement APAJH » conclut Jean-Louis Garcia.

A propos de la Fédération APAJH...

www.apajh.org

Créée en février 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) est une association reconnue d'utilité publique. C'est aussi la première association en France à considérer et accompagner tous les types de handicap : handicap moteur, handicap sensoriel – visuel ou auditif – handicap mental, psychique, cognitif (trouble du spectre de l'autisme, troubles Dys), polyhandicaps, ou les troubles de santé invalidants. Le mouvement APAJH compte 93 associations présentes en France métropolitaine et outre-mer. Les 700 établissements et services de l'APAJH proposent des solutions d'accompagnement aux enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, et des proches aidants. 14 000 salariés, des professionnels engagés, les accompagnent dans le respect de nos valeurs, à travers le diagnostic, l'éducation, l'insertion professionnelle, l'hébergement, le logement et les soins. 3 valeurs fondatrices guident l'action de l'APAJH : Laïcité – Citoyenneté – Solidarité